

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

## AMENDEMENT

N ° AS901

présenté par

Mme Bureau-Bonnard, Mme Leguille-Balloy, M. Cabaré, M. Templier, M. Leclabart, M. Girardin,  
M. Matras, Mme Panonacle, M. Daniel, Mme Brulebois, Mme Charvier, Mme Hammerer,  
Mme Sylla, M. Pont, M. Haury, M. Isaac-Sibille, rapporteur M. Claireaux, Mme O'Petit et  
Mme Provendier

-----

**APRÈS L'ARTICLE 32, insérer la division et l'intitulé suivants:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.